



Avenir Forestois A Meudon

La Gazette de l'AFAM

n° 31 - Juin 2018

A.F.A.M. 20 av de LATTRE de TASSIGNY
92360 MEUDON-LA-FORÊT

Courriel : afam92@free.fr

Site: <http://afam92.free.fr>



La nouvelle station vélib' de Meudon-la-Forêt (sur la place centrale, face à la Médiathèque)

Edito : Notre quartier, vraie petite ville, est vivant.

Chaque jour, au fil des années, il change, se transforme, parfois insensiblement par petites touches et, ces derniers temps, de manière spectaculaire.

De nouveaux équipements naissent (la Médiathèque, l'Espace Robert Doisneau), d'autres déménagent, changent de nom (collège Armande Béjart) ou tout simplement disparaissent. Les transports se développent, s'améliorent (la création du Tram), se réinventent sur de nouveaux parcours (le projet du téléphérique Pont de Sèvres/Vélizy). Des projets de transformation du quartier s'élaborent (les chantiers du quartier Trivaux), forcent les équipements à changer de lieu et à se rénover, bousculent la vie des riverains, se préparent à accueillir de nouveaux résidents et de nouveaux services (la station Vélib'). Des habitants nous quittent, d'autres arrivent amenant avec eux jeunesse et diversité. Des commerces disparaissent, d'autres les remplacent sans forcément combler le vide.

C'est ainsi que chaque jour, les événements de la cité s'inscrivent dans notre quotidien et dans nos mémoires. La vie du quartier, c'est notre affaire ; à nous de la rendre agréable, plus facile à tous ; à nous de prendre soin de notre environnement, de respecter les personnes et les lieux.

CHANTIER DU QUARTIER DE LA POINTE DES TRIVAUX

(d'après le CR du comité de pilotage N°1)

Le chantier est maintenant actif. Un **Comité de Pilotage**, présidé par M. Fabrice Billard, a été mis en place dont la première réunion a eu lieu le 17 mars 2018.

Y ont participé : M. Larghéro et des élus municipaux, des personnes des services techniques de la Mairie et de GPSO, des personnes des sociétés actrices des travaux (*NEXITY, BOUYGUES Immobilier*, société publique locale Seine Ouest Aménagement) ainsi que des représentants des riverains.

En parallèle à ces comités de pilotage (de fréquence trimestrielle), des comités techniques sont programmés mensuellement entre les services municipaux, la SPL, GPSO et les promoteurs pour une coordination de l'ensemble des chantiers.



Plan de communication

Entre les réunions du comité, M. Fabrice Billard, maire adjoint, pourra être contacté par mail à l'adresse suivante fabrice.billard@mairie-meudon.fr

Un site internet dédié : www.ecoquartier.meudon.fr présente le projet d'ensemble et l'actualité du chantier.

Des lettres d'informations diffusées dans les boîtes aux lettres, ainsi que des panneaux d'informations sur site compléteront cette communication.

Un règlement de chantier, mis en place par arrêté municipal, définit un plan de circulation des camions et les horaires de chantier autorisés

Des informations pratiques ont été précisées

Conditions de circulation et de stationnement :

En 2018 et 2019, les rues Maskeret Batya et Paul Demange (partielle) seront réservées au chantier qui sera clôturé. Le tronçon Est de la rue Paul Demange restera toujours accessible aux usagers afin de relier la rue de la Pierre-aux-Moines aux rues de la Synagogue et Georges Millandy.

Les cheminements piétons détournés de la zone de chantier seront fléchés et sécurisés.

En compensation de la perte de places de stationnement public et pour maintenir l'activité de la patinoire, un parking provisoire de 70 places va être aménagé, fin mars/début avril, à côté de la patinoire sur une partie de l'ancien collège. Il sera accessible depuis l'avenue de Villacoublay.

Ces restrictions, d'autant mieux intégrées par les usagers si elles restent stables, pourront cependant évoluer dans les phases suivantes.

La ligne 389 est déviée par la rue de la Pierre-aux-Moines et l'arrêt de bus au carrefour Paul Demange avec Maskeret Batya est supprimé.



Remarques des représentants des riverains

- Inquiétude pour le stationnement : par exemple beaucoup de véhicules se garent sur le trottoir rue Paul Demange devant l'ex-collège et empêchent le cheminement des piétons.

- Quelle date de réalisation du futur jardin ?

Réponse : la date n'est pas encore définie.

- Quel mode de chauffage pour les futurs immeubles ?

Réponse : la ville a demandé aux promoteurs de l'éco quartier de privilégier le raccordement au chauffage urbain.

- L'information ne passe pas toujours :

- Le chantier d'assainissement route du Tronchet n'a pas été présenté aux riverains

- Le flyer de janvier semble ne pas avoir été diffusé à plusieurs adresses

La prochaine réunion du comité de pilotage est programmée le **lundi 11 juin 2018**

Tous concernés

Cette information est destinée à vous associer au suivi des chantiers du Quartier Trivaux. Les habitants du quartier et, plus largement, tous les Forestois sont concernés.

L'AFAM avait contribué à la réflexion sur le projet d'aménagement par des propositions dans un souci de l'intérêt collectif.

Elle reste vigilante sur la mise en œuvre et la réalisation des propositions retenues. Lors des réunions d'information sur le plan d'aménagement du quartier

LA STATUE RETROUVE « SA » PLACE

Lorsque les travaux de démolition de l'ancien collège Jean Moulin (renommé Collège Armande Béjard) ont commencé, des habitants du quartier se sont inquiétés du sort de la statue située sur le côté de l'établissement. Le collège était fermé depuis plusieurs mois, tout avait été déménagé ; depuis septembre 2017, le nouveau collège Armande Béjard s'était fièrement installé à l'autre extrémité de la cité, pas très loin de la forêt.

La statue, elle, était toujours là : elle semblait oubliée, abandonnée ! Qu'allait-elle devenir ?

L'AFAM soucieuse que la statue soit mise en valeur s'adressa à Denis Larghéro (maire tout nouvellement désigné) et exprima le souhait qu'elle soit déplacée en proposant plusieurs lieux fréquentés par les Forestois. La statue dépendant du Département, gestionnaire des collèges, le lieu choisi a été l'entrée du nouveau collège Armande Béjard, rue de la roseraie.

Aujourd'hui, elle accueille à nouveau les collégiens.



Du collège Jean Moulin... ...au collège Armande Béjard

RELIONS MEUDON LA FORET !

De prime abord, quand on invite un Parisien à Meudon-la-forêt, il est compliqué de le convaincre de passer par un bus via la N118 (Bus 42, 45, 291, 179). Heureusement, nous avons le tram T6 mais n'ayant pas la priorité sur les voitures comme le Tram strasbourgeois, ce dernier s'avère bien moins rapide que le T2 qui est lui sur une ancienne ligne de chemin de fer.

L'AFAM a pu influencer le tracé du T6, obtenir l'augmentation des fréquences du 389 reliant Meudon-la-forêt à Bellevue (toutes les 10 min en heure de pointe au lieu de 30min), l'arrivée du 190 (de Meudon-la-forêt à Mairie d'Issy) et l'arrivée de la première station Vélib' de Meudon, place du marché. Il reste encore beaucoup à faire : la N118 reste très bouchée aux heures de pointe et les pouvoirs publics qui semblent avoir renoncé à l'idée d'une voie réservée aux bus, ne se sont toujours pas mis d'accord ni sur le financement du projet de téléphérique entre Vélizy 2 et Pont de Sèvres ni sur ses deux arrêts intermédiaires. Nous espérons que l'un d'entre eux sera le lycée Villebon et la mairie indique appuyer ce projet. En effet, le lycée technique souffre d'une très mauvaise desserte (en direction du sud, et une boucle du 389 le dessert).

Pour l'arrivée du Vélib', la ville a choisi la solution minimale autorisée (4 stations) qui permet néanmoins d'avoir, prochainement, en plus de celle de MLF, une station Vélib' aux deux gares du Transilien N et sur la place Tony de Graaf. Nous noterons hélas l'absence de station à Val Fleury ou près du nouvel écoquartier Pointe de Trivaux. Pour circuler avec ces nouveaux Vélib', la mairie parle enfin d'une piste cyclable. Celle-ci permettra de mieux relier le quartier au reste de la ville en passant par la forêt. Les négociations sont en cours avec l'ONF mais son éclairage, voulu par la mairie, reste le principal frein à un accord avec l'ONF.

Le terminus du 190 reste également un problème car l'espace ne permet le stationnement que d'un bus et demi lorsque nous en voyons souvent jusqu'à trois. Ceci perturbe la circulation de l'avenue de Général de Gaulle et le passage des autres bus.

Concernant les voitures, GPSO vient de choisir Meudon comme zone test des bornes recharge pour véhicules électriques. Le vrai problème à Meudon-la-forêt reste le nombre insuffisant de places de parking. Lors du réaménagement de la place du marché, un parking plus grand qui aurait permis moins de voitures en surface avait pourtant été demandé par l'AFAM. La solution proposée par la mairie pour revivifier les commerces de Verrières Joli Mai est de mettre en place des stationnements zone bleue (avec disque horaire) mais la copropriété souhaite garder la propriété des trottoirs malgré l'entretien coûteux qu'elle engendre. Bien sûr quand les transports en commun seront suffisants, le nombre de voitures par foyer diminuera de lui-même mais le niveau de service des bus n'est pas là, surtout le soir et les week-ends : le 291, 42 et 45 ne circulent pas le week-end et la faible fréquence des autres bus rend méritoire le fait de se passer d'une voiture. Qui plus est l'accès à Vélizy 2 nécessite beaucoup de marche à pied en l'absence d'arrêts du côté d'Auchan.

L'ÉGLISE DE MEUDON LA FORET RETROUVE SON TOIT

Vous avez peut-être suivi avec attention les étapes de démontage, de travaux et de remontage du toit de l'église face à la place centrale. Après plus de deux ans de travaux, le chantier est bien sur le point de se terminer et le réaménagement de l'intérieur a déjà commencé. L'église qui accueille la communauté catholique de Meudon-la -Forêt mais aussi ponctuellement d'autres événements (concerts, chorales) sera ré-ouverte au mois de juin.

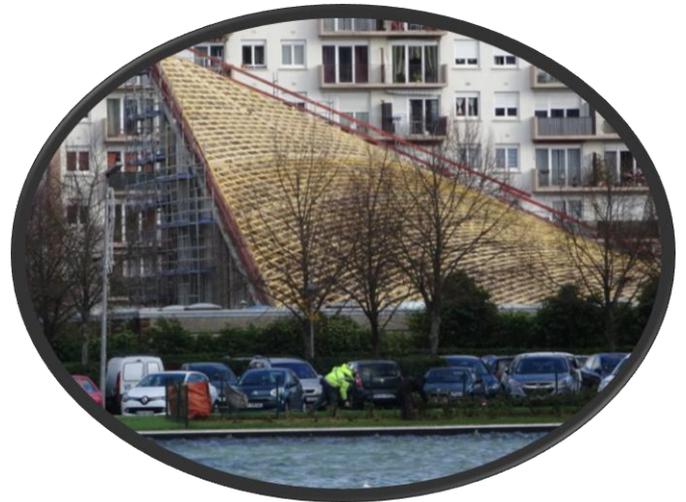
Retour en images et en mots sur ce chantier.



C'est bien parce que le ciel risquait de leur tomber sur la tête que les paroissiens de Meudon-la-Forêt avaient dû fermer l'église et engager d'importants travaux pour consolider la toiture. Le résultat final a donc agrémenté l'église de pylônes intérieurs à la forme d'arbres qui soutiennent l'édifice et assure la solidité de l'ensemble.



Malgré le froid, les chutes de neige, le vent et grâce au financement de nombreux Forestois mais aussi à la solidarité d'autres paroisses et de subventions, les travaux ont été entrepris et menés avec une bonne régularité.



L'église a été ré-ouverte avec la célébration de messes le dimanche 17 juin à 11h00 et le Jeudi 21 juin à 19h00. Des panneaux explicatifs des travaux et du projet sont affichés à l'intérieur à destination du public à cette occasion pour découvrir ou redécouvrir l'église...



RECYCLAGE : TRIONS LES CONSIGNES...

Pour faire suite à l'intervention du maître composteur Olivier Bronne de Longeas, lors de l'Assemblée générale de l'AFAM du 16 mars 2018, voici une petite compilation des principales consignes et remarques afin de s'y retrouver dans nos poubelles de tri... qui peut être bien utile à tous

Toute consigne est locale.

Les consignes données ici sont valables pour Meudon la Forêt et Meudon qui dépendent du centre de tri Isséane d'Issy-les-Moulineaux. En fonction du centre, de sa capacité et des techniques employées, les consignes de tri peuvent donc varier dans d'autres villes.

Bien lire les étiquettes

Aujourd'hui, les fabricants sont tenus d'indiquer le détail des consignes générales de tri pour les produits. Ces consignes sont fiables mais attention, les bacs à couvercle jaune et gris n'ont pas les mêmes circuits de recyclage. Le principe de base, quand on ne sait pas, est qu'il vaut mieux jeter dans le bac gris plutôt que d'encombrer le bac jaune car en cas de pourcentage trop important de déchets non recyclables dans ces bacs, le SICTOM peut refuser de les collecter.



Attention le logo à double flèches ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que le fabricant a payé une éco--taxe. Pour identifier les autres symboles à flèches, nous vous conseillons l'article du blog <http://phytodia.com/blog/logos-recyclage/>

Alors que peut-on mettre dans le bac jaune ?

	Papier/carton	Plastique	Métal
Catégorie			
Consigne	Tous les papiers et tous les cartons, même s'il y a des agrafes, même les cahiers à spirales, même avec des taches de gras etc...	Pour se repérer, il suffit de se dire que sont recyclables les bouteilles et les flacons qui ferment avec un bouchon	Boîtes de conserve, cannettes, aérosols, bien vidés au maximum sans qu'il soit nécessaire de les laver ou les rincer.
Exceptions	simplement 2 exceptions : les papiers peints s'ils ont été encollés et les papiers photos/radios Pas de confettis	Pas pot de yaourt, de barquette de jambon, couverts en plastique. Attention à certaines bouteilles de lait au fond noir , elles ne sont pas recyclables	Le métal se recycle presque à l'infini

Et le verre ?

Si le retour des bouteilles de verre consignées a été évoqué, il reste encore du travail pour que tous les verres recyclables le soient. Pour cela, il est important d'utiliser les conteneurs à verre.

Catégorie	<p style="text-align: center;">le verre</p> 
Consigne	les bouteilles, pots et flacons même avec les bouchons doseurs ou bagues plastiques.
Exceptions	la vaisselle, des pare-brises, les miroirs

Le compostage :

Si on considère qu'un tiers de nos déchets sont fermentescibles (épluchures etc..) parce qu'ils sont gorgés d'eau, l'intérêt de composter chez soi est multiple : réduction des ordures ménagères, terreau de qualité gratuit et bien sûr du bon sens : quel intérêt y a-t-il à brûler de l'eau ?... GPSO met à disposition du matériel de compostage gratuit : composteur de 600 litres en bois au pied de l'immeuble, lombri-composteur individuel sur simple commande par téléphone et livraison à domicile. C'est une démarche volontaire et bénévole et la commission environnement de l'AFAM s'intéresse d'ailleurs à la question pour soutenir et renseigner les Forestois qui voudraient proposer cette démarche dans leurs copropriétés.

On s'entraîne ?

Les logos suivants ont été repérés sur une boîte de biscuits. Dans quelle(s) bac(s) jetterez-vous ces emballages ?



Réponse : Bac jaune ET gris

Et oui, si la boîte cartonnée est bien recyclable dans le bac jaune, les sachets plastique entourant les gâteaux à l'intérieur vont, eux, dans la poubelle classique.

Quant au premier logo, il s'agit de tri-man, un petit symbole indiquant que les emballages de ce produits doivent être triés selon les consignes.

Enfin, quand aucun logo ou consigne n'est visible sur l'emballage, le fabricant est tenu d'indiquer toutes les informations sur son site alors, **bonne lecture et bon tri.**

A NOUS DE JOUER ... TOUS ENSEMBLE



← *Rond Point Villacoublay*

En fait, l'opération à laquelle nous voulons vous proposer de participer... n'est pas vraiment un jeu, ce serait plutôt une sorte d'enquête pour faire « l'état des lieux » !

Lors de l'Assemblée Générale de l'association, le 19 mars dernier, nous avons retenu, lors de la discussion sur les PERSPECTIVES 2018, plusieurs propositions d'actions.

L'une d'entre elles, concernant l'Aménagement urbain, visait **l'amélioration de l'état des trottoirs**.

C'est une question complexe puisque certains trottoirs font partie des copropriétés qui ont en charge l'entretien et d'autres concernent la municipalités ou le département !

Dans un premier temps, nous vous proposons d'être attentifs à l'état des trottoirs de votre quartier, de noter avec précision les endroits endommagés, éventuellement de les photographier et, si possible, de préciser qui est concerné par l'entretien : quelle copropriété ? la Mairie ? le Département ?

Nous sommes également soucieux **de l'amélioration des cheminements piétonniers** en repérant les passages dangereux afin qu'ils soient modifiés ou qu'ils soient sécurisés par une signalisation appropriée. : feux tricolores et signalisation sonore.

Merci de faire remonter vos observations à l'AFAM, auprès d'Alain Viguier qui est chargé de suivre ce dossier avec l'équipe « Aménagement urbain à alain.viguier@orange.fr

L'objectif est de centraliser toutes vos remarques et observations afin de les transmettre aux services et organismes concernés et d'obtenir des améliorations

La partie n'est pas finie !

D'autres actions ont été retenues et vous seront proposées. Nous comptons sur la mobilisation de toutes et tous. N'hésitez pas à associer vos amis et voisins à la sauvegarde de notre belle cité

Tous pour la Maison ...

La **Maison pour tous** a organisé sa traditionnelle **Foire à la Farfouille**, le **16 juin 2018**, avenue Henri Dalsème à Meudon-la-Forêt.

Par cet évènement et le reste de son programme, l'association a pour but de créer du lien entre les Forestois. A l'heure où une nouvelle organisation économique et une nouvelle gestion se profile pour eux, vous pouvez soutenir leur action en participant aux activités ou en adhérant.

Inscriptions à la MPT : 2 rue de la Pépinière 01 46 30 64 42 www.mptmeudon.fr